

Soyez bienvenus dans notre club : Verticlub, la section escalade des ET !

Historique

Fondée en 1899, notre société a 120 ans. Cent vingt ans passés à arpenter tous les sentiers de la région mais aussi à grimper sur nos belles falaises depuis 1927 avec l'ascension de La Petite Aiguille dans la Calanque d'En Vau.

Quelques informations

➤ **Séance d'essai :**

Il est possible de faire une séance d'essai en salle sous réserve de votre niveau (à voir avec l'initiateur responsable) ; pour l'assurance, il faut la licence FFME sinon une licence découverte à la journée de la fédération qui vous permet d'être assuré (6€), nous nous chargeons de l'instruire en ligne le jour de la séance d'essai (venez en tenue de sport et avec votre matériel si vous en avez, dans le cas contraire, nous vous le prêterons).

Vous pouvez venir vers 18h45 au Palais des Sports à Toulon (**le jeudi** à partir du **10** septembre), nous vous accueillerons.

➤ **Nos séances d'escalade** sont encadrées par des initiateurs, que ce soit :

- en Salle Artificielle d'Escalade au Palais des Sports de Toulon le mercredi de 20h00 à 22h00 (pour les grimpeurs autonomes – niveau minimum passeport jaune de la FFME) ou le jeudi de 19h00 à 22h00 ;
- en falaise le samedi (rdv à 12h30 pour un départ à 12h45) ou le jeudi (rdv à 8h45 ou 09h45 pour la journée) ;
- ponctuellement le dimanche toute la journée, le week-end ou pour des séjours en montagne selon la saison.

➤ **Les tarifs individuels** (tarif famille nous consulter) pour la saison 2020/2021 sont les suivants :

- de 18 à 25 ans => 21 € d'adhésion au club et de 70,50 € à 80,50 € de licence FFME plus 10 € de droit d'entrée lors de la première inscription au club ;
- à partir de 26 ans => 28 € d'adhésion au club (21 € pour la 2^{ème} personne d'un couple) et de 70,50 € à 80,50 € de licence FFME plus 10 € de droit d'entrée lors de la première inscription au club.

➤ **Pour une inscription définitive :**

- un certificat médical de moins d'1 an (mention de non contre-indication à la pratique de la montagne et de l'escalade) ;
- 2 photos de type identité ;
- fiche d'inscription complètement & lisiblement remplie (transmise sur place) ;
- un chèque ;
- si vous êtes déjà licencié : copie de votre licence en cours de validité.

➤ **Pour toute information complémentaire**, n'hésitez pas à téléphoner au **06 10 84 03 69**

Ghislaine Vettard

Responsable de Verticlub, la section escalade des ET



FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021

Valable du 01/09/2020 au 31/08/2021

(Cadre réservé à la comptabilité)

Remplir très lisiblement en CARACTERES D'IMPRIMERIE

N° ADHERENT		ADRESSE	
NOM			
PRENOM	CODE POSTAL	VILLE	
DATE DE NAISSANCE		ADRESSE E-MAIL	
SEXE (F/M)	ACTIF ou RETRAITE (A/R)	TEL. FIXE	TEL. PORTABLE
PROFESSION (actuelle ou ancienne)		PERSONNE A CONTACTER en cas d'accident NOM Prénom : N° de Téléphone :	

CATEGORIE

(Voir au verso)

Si vous êtes conjoint (cat. 2) ou mineur (cat. 4),

indiquez le nom de l'adhérent (cat. 1) de référence

DROIT D'ENTREE	Tout nouvel adhérent (sauf mineur)	10 €		
RANDONNEE	COTISATION E.T. (avec assurance RC-DC) MAIF	Catégorie 1*	33 €	
		Catégorie 2*(n°adh.< 7787, conjoint et 18-25 ans)	26 €	
MARCHE	LICENCE FFRP (avec assurance RC-DC) (voir Nota 1 au verso)	Individuelle IRA	28 €	
		Familiale FRA (3 personnes et plus)**	56 €	
NORDIQUE	ABONNEMENT au magazine « PASSION RANDO » (réservé aux licenciés FFRP)	Cocher	8 €	
LOISIRS	Catégorie 3* (loisirs uniquement, sans activité sportive – assurance RC-DC MAIF comprise).		10 €	

ALPINISME ESCALADE SKI TRAIL VIA FERRATA	COTISATION E.T.	Catégorie 1*	28 €	
		Catégorie 2*(n°adh.< 7572, conjoint et 18-25 ans)	21 €	
	LICENCE FFME (avec assurance RC-DC) Base/Base +/Base ++)	Adulte	70,5/73,5/80,5 €	
		Jeune (moins de 18 ans)	56/59/66 €	
		Familiale ** (à partir de la 3 ^{ème} personne)	42/45/52 €	
		OPTION SKI (voir Nota 2 au verso)	5 €	

PIECES A JOINDRE A CETTE FICHE	Toutes activités (sauf Loisirs) : certificat médical d'aptitude à l'activité pratiquée. Nouveaux adhérents : 2 photos d'identité. Licenciés dans un autre club : photocopie de la licence obligatoire ***.
---------------------------------------	---

REGLEMENT	Date :	Par Chèque	En Espèces	Total à Payer	
------------------	--------	------------	------------	----------------------	--

* 2 € (3€ pour catégorie LOISIRS) d'envoi de bulletin à domicile compris

** Pour les adhésions familiales, remplir autant de fiches que de personnes

*** Les licences de fédérations autres que la FFRP et la FFME ne sont pas acceptées

AUCUN REMBOURSEMENT, MEME PARTIEL, NE SERA EFFECTUE EN COURS D'ANNEE QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON

N'oubliez pas de remplir et signer l'attestation au verso

INDICATIONS PRATIQUES POUR BIEN REMPLIR LE FORMULAIRE

1 – DETERMINEZ VOTRE CATEGORIE pour connaître le montant de votre cotisation

Catégorie 1	Tarif plein	Adhérent majeur individuel, premier adhérent d'un couple ou adhérent chef de famille
Catégorie 2	Tarif réduit	Numéro d'adhérent inférieur à 7787 , conjoint d'un adhérent (les deux conjoints doivent avoir le même domicile) ou adhérent âgé de 18 à 25 ans .
Catégorie 3	Tarif réduit	Loisirs – adhérent E.T. ne pouvant plus randonner mais voulant rester au sein de l'association.
Catégorie 4	Gratuité	Mineur (un parent doit être adhérent), membre honoraire, membre à vie

2 – CHOISISSEZ VOTRE LICENCE SPORTIVE

Randonnée pédestre (<i>incluant randonnée sur neige avec raquettes</i>) et Marche Nordique	Individuels ou couples	FFRP Individuelle IRA
	Familles d'au moins 3 personnes	FFRP Familiale : tarif forfaitaire pour l'ensemble de la famille FRA
Alpinisme Randonnée Alpine Escalade (mur ou falaise) Via Ferrata Ski (piste- fond – randonnée) Trail	Majeurs	FFME licence Adulte
	Mineurs	FFME licence Jeune
	Familles : 3 ^{ème} personne et suivantes	FFME Familiale (tarif réduit à partir de la 3 ^{ème} personne)

Nota 1: Licence FFRP à prendre dans le cadre d'activités randonnées pratiquées **en dehors de l'association**.

Nota 2: La licence FFME ne couvre le ski (fond, piste, randonnée ou hors-piste) que **si l'option FFME ski est souscrite**.
La licence FFME couvre aussi la randonnée pédestre et les raquettes. Elle est valable en France et au sein de l'Union Européenne.

BULLETIN

Bulletin de l'Association : les 4 bulletins trimestriels sont envoyés à domicile. Les frais d'expédition sont offerts aux membres honoraires. Attention ! **Un seul bulletin par famille**.

IMPORTANT. Il est fortement conseillé d'avoir sur soi, lors des sorties, les documents et informations suivants : carte **VITALE**, carte d'identité, carte de groupe sanguin, carte d'adhérent et nom de la personne à prévenir en cas d'accident.

ATTESTATION A REMPLIR PAR TOUS LES ADHERENTS (sauf Loisirs)

Je déclare

- Être en bonne condition physique et ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en terrain accidenté (hors randonnées bien-être)
- M'engager à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai
- Avoir été informé(e) du fonctionnement de l'Association (statuts, règlements et consignes diverses)
- Avoir été informé(e) des garanties de l'assurance collective MAIF et de celles liées à la délivrance de ma licence

Signature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux responsables de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'Association.